

SECTION I. : Avis d'Appel d'Offres

Date : 19 octobre 2015

AAO n° : 01/2016/BVG

1. Le Bureau du Vérificateur Général invité, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de **l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008, modifié, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'entretien, la désinsectisation et la dératisation des locaux et espaces verts de son siège.

L'appel d'offres est divisé en deux (2) lots :

- Lot n°1 : Rez-de-chaussée et espaces verts (à l'intérieur et à l'extérieur de la cour), quatrième et cinquième étages ;
- Lot n°2 : Premier, deuxième et troisième étages.

Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots et peut être attributaire des deux lots.

2. Le Bureau du Vérificateur Général a obtenu du Budget National exercice 2016, CF : 190 ; UF : 1 1 0 0114 000 0160 01 0 CE : 3 622 30 (entretien des bâtiments), le financement pour l'entretien des bâtiments. Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de la réalisation de l'entretien, la désinsectisation et la dératisation des locaux et espaces verts du siège du Bureau du Vérificateur Général.
3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai d'un (1) an renouvelable une seule fois pour chaque lot.
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Administrative et Financière du Bureau du Vérificateur Général, au Service des Approvisionnements et des Marchés Publics, sis à Hamdallaye ACI 2000, Téléphone : 20-29-70-25 et 20-29-40-78, Fax : 20-29-70-26.

Une visite des lieux est obligatoire pour permettre au soumissionnaire d'apprécier la nature et le volume des prestations et sera sanctionnée par une attestation faisant partie intégrante de l'offre du soumissionnaire.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au Service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non-remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA par chèque certifié émis au nom du Bureau du Vérificateur Général.**
6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le mardi 24 novembre 2015 à 10 heures précises** et être accompagnées d'une **garantie d'offre d'un montant de :**

- **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le lot n°1 ;**
- **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le lot n°2.**

Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée **au mardi 24 novembre 2015 à 10 heures précises.**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le mardi 24 novembre 2015 à 10 heures précises**, dans la salle de conférence du Bureau du Vérificateur Général à Hamdallaye ACI 2000, Immeuble BVG, Rue 286.

Bamako, le 19 octobre 2015



Le Vérificateur Général

Amadou Ousmane TOURÉ
Officier de l'Ordre National